



Brevet Technicien Supérieur Agricole Viti-Œnologie

Un contact privilégié avec les professionnels



UNE FORMATION PAR ALTERNANCE

Centre de formation / Entreprise d'accueil.

LES OBJECTIFS

Acquérir une expérience professionnelle grâce au dispositif de l'alternance.

Acquérir des connaissances en production indispensables pour travailler dans le secteur viticole.

Rencontrer les acteurs professionnels.

Acquérir des techniques de commercialisation.

Poursuivre ses études tout en étant autonome financièrement.

LES MÉTIERS

S'installer, reprendre ou s'associer sur une exploitation viticole et/ou vinicole.

Travailler comme technicien dans une exploitation et/ou une coopérative.

Poursuivre ses études en école d'ingénieur, licence professionnelle ou certificat de spécialisation.

LA DURÉE DE LA FORMATION

- 2 ans en alternance.
- 41 semaines au CFA-CFPPA.
- 53 semaines en entreprise.
- 10 semaines de congés payés.



CONDITIONS D'ADMISSIONS

- Avoir entre 18 et 29 ans révolus.
- Avoir obtenu un diplôme de niveau IV (BTA, baccalauréat) ou supérieur.
- Signer un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise de ce secteur d'activités.

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignement professionnel

Sciences biologiques

Chimie

Sciences des techniques des équipements agricole

Viticulture

Oenologie

Enseignement général

Mathématiques, informatique

Expression et communication

Anglais

Animation, documentation

Sciences économiques, sociales et juridiques

EPS

Module d'initiative locale

Déroulement de la formation

2 ans en alternance

41 semaines à l'UFA

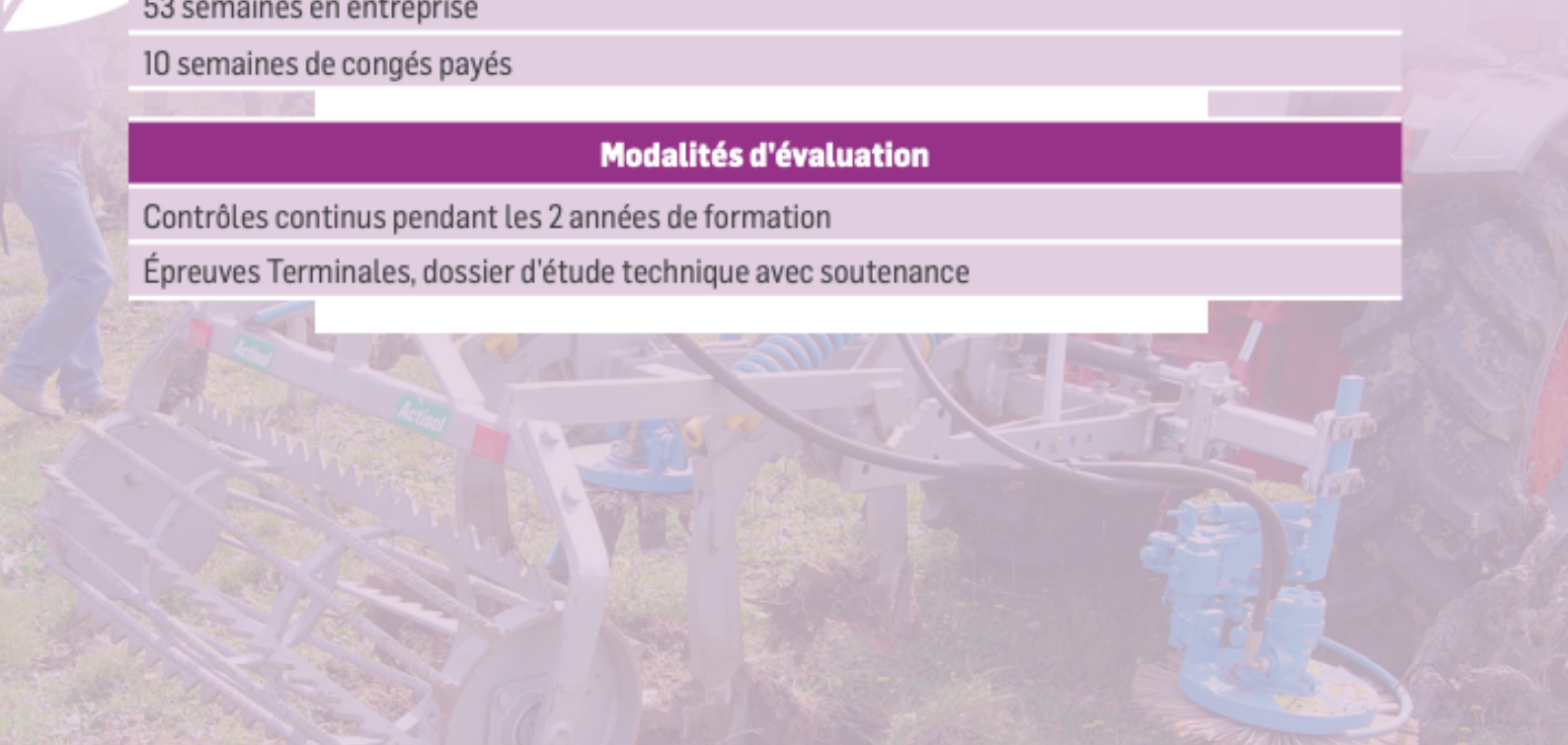
53 semaines en entreprise

10 semaines de congés payés

Modalités d'évaluation

Contrôles continus pendant les 2 années de formation

Épreuves Terminales, dossier d'étude technique avec soutenance



Diplôme de niveau 5

Taux de réussite session 2021 : 65,63 %

- Modalités d'évaluation : CCF (Contrôles en cours de formation) + épreuves ponctuelles terminales.
- Modalités pédagogiques : Pédagogie de l'alternance avec accompagnement personnalisé en présentiel ou distanciel synchrone.
 - Outils pédagogiques : Outils numériques, mises en situations professionnelles, visites d'entreprises et de structures partenaires
- Poursuite d'études de 04,54% et intégration professionnelle directe de 95,45%
- Satisfaction supérieure à 83%
- Accessibilité au public en situation de RQTH
Référénte handicap : Fabienne Lambert-Paone
(mail : fabienne.lambert-paone@educagri.fr)
- Durée de la formation à l'UFA : 675 h par an.
- Délai d'accès à la formation de 15 jours, soumis à la signature d'un contrat d'apprentissage.
- Attestation d'acquisition de blocs de compétences à l'issue de la formation.
- Pour accéder aux blocs de compétences, veuillez passer par ce lien :
https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/





A l'issue de la formation, vous devez être capable de :

- Conduire un système d'exploitation durable et cohérent avec le territoire,
- Mettre en œuvre la conduite technico-économique de la vigne et la transformation de tout ou partie de sa récolte,
- Collaborer à des activités de commercialisation et de services
- Organiser et manager des situations de travail,
- Assurer la gestion économique et financière de l'entreprise dans le respect des critères de durabilité,
- Communiquer en interne et en externe.

Parmi les emplois observés, on trouve tout d'abord et pour l'essentiel chef d'exploitation vitivinicole ainsi que des techniciens supérieurs travaillant dans un large éventail d'emplois



32, Chemin Saint-Lazare

83400 Hyères

04 94 00 55 64

apprentissage.hyeres@agricampus.fr

agricampus.com



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION